



Maternelles ; Elémentaires ; Collégiens

Mesdames, Messieurs,

Suite au transfert de compétence du transport scolaire à la Région Centre-Val de Loire, à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, le mode d'inscription de vos enfants au transport scolaire change.

Vous pourrez désormais inscrire vos enfants au transport scolaire par internet via le site régional :

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/> et en vous rendant dans l'onglet EURE-ET-LOIR puis Transport Scolaire et ce à partir du 1^{er} juin prochain.

Pour les personnes ne pouvant pas inscrire leurs enfants par ce biais, ou rencontrant des difficultés, il reste possible de remplir le formulaire ci-joint. Le personnel de mairie se chargera de rentrer ces données sur la plateforme régionale.

Rappel : que ces inscriptions se fassent par la plateforme régionale ou par formulaire papier, il vous faudra fournir une photo d'identité la plus récente possible car le titre de transport sera valable plusieurs années.

Les inscriptions 2018-2019 sont à faire entre le 1^{er} juin et le 22 juillet 2018 inclus.

Passé ce délai, une majoration de 10 euros par enfant vous sera facturée.

Pour tout renseignement complémentaire sur l'inscription de vos enfants, nous restons à votre disposition.